

PROGRAMME DE FORMATION ÉVACUATION INCENDIE

Guide-file • Serre-file • Responsable d'évacuation

ERP - ERT - BUP | Formation Initiale

DURÉE 2h30 à 3h30 selon effectif et complexité du site	PUBLIC Personnel, guides-files, serres-files, responsables d'évacuation	PARTICIPANTS De 2 à 12 personnes par session	PRÉREQUIS Aucun
MODALITÉ Présentiel, dans vos locaux	RÉPARTITION 40% théorie / 60% pratique	VALIDATION Attestation individuelle de formation	

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques incendie liés à leur environnement de travail
- Comprendre l'organisation globale de l'évacuation et connaître la réglementation en vigueur
- Savoir réagir efficacement en cas d'alerte incendie afin d'assurer la sécurité des occupants
- Appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité de l'établissement
- Assurer les rôles de guide-file, serre-file et responsable d'évacuation
- Utiliser les dispositifs d'alerte et effectuer un message d'alerte
- Identifier les cheminements, organes d'évacuation et points de rassemblement
- Coordonner une évacuation jusqu'au point de rassemblement et rendre compte de son déroulement

PUBLIC, PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ

- Public concerné : tout le personnel de l'établissement (ERP, ERT, BUP), guides-files et serres-files désignés par l'employeur, responsables d'évacuation, encadrement et personnel d'accueil
- Prérequis : aucun
- Accessibilité PSH : nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 — Le risque incendie

- Définition d'un incendie et triangle du feu
- Causes fréquentes d'incendie et modes de propagation
- Statistiques incendie et conséquences humaines, matérielles et organisationnelles
- Comportement des matériaux au feu et dangers des fumées

Module 2 — Réglementation incendie

- Obligations générales de sécurité incendie et spécificités ERP / ERT / BUP
- Consignes de sécurité incendie : contenu, affichage, diffusion au personnel

- Signalisation, dégagements, issues et plans d'évacuation
- Exercices d'évacuation obligatoires (fréquence, enregistrement au registre de sécurité)

Module 3 — Organisation de l'évacuation

- Principe de l'évacuation générale et signal d'alarme
- Chaîne de commandement en situation d'urgence
- Désignation et missions du guide-file, du serre-file et du responsable d'évacuation
- Zones de rassemblement et cheminements d'évacuation
- Cas particuliers : personnes à mobilité réduite (PMR), présence de fumée, gestion de la panique

Module 4 — Rôle du responsable d'évacuation

- Positionnement, responsabilité et coordination des guides-files et serres-files
- Vérification de l'évacuation des zones et comptage des occupants
- Communication avec l'encadrement et les services de secours (pompiers)
- Gestion des anomalies (personne manquante, refus d'évacuer, zone inaccessible)
- Rédaction et transmission du compte rendu d'évacuation

Module 5 — Comportement en situation d'urgence

- Réaction au déclenchement de l'alarme et conduite à tenir en présence de fumées
- Interdictions absolues : ascenseurs, retour en arrière, récupération d'effets personnels
- Gestion du stress et prévention de la panique
- Utilisation des extincteurs portatifs à disposition

Module 6 — Exercice pratique d'évacuation

- Visite du site pour repérer les moyens d'évacuation et d'extinction
- Mise en situation réelle ou simulée : déclenchement de l'alarme (si possible)
- Jeu de rôle : guidage, comptage, coordination des acteurs
- Regroupement au point de rassemblement, comptage et débriefing
- Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques	Moyens pédagogiques
– Apports théoriques et exposé interactif – Études de situations réelles et échanges dirigés – Réflexion collective et prise de conscience des risques – Mise en situation pratique et jeux de rôle – Validation des acquis par quiz et questionnaires	– Supports pédagogiques imprimés ou numériques – Visuels sur vidéo-projecteur – Plans d'évacuation et consignes de sécurité du site – Signalisation incendie et matériel d'extinction – Visite du site avec les apprenants – Machine à fumée

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Questionnement oral et contrôle des connaissances par exercices et QCM
- Observation du comportement individuel et collectif pendant l'exercice pratique
- Signature du registre de sécurité et enregistrement de l'exercice d'évacuation
- Remise d'une attestation individuelle de formation

INTERVENANTS

- Formateurs sapeurs-pompiers ou disposant d'une expérience confirmée en sécurité incendie
- CV du formateur disponible sur demande

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail — Article R.4227-28 (formation du personnel)
- Code du travail — Articles R.4227-34 à R.4227-39 (consignes, dégagements, signalisation, exercices d'évacuation)
- Règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP — Arrêté du 25 juin 1980 (dispositions générales et MS46 et suivants)
- Règle APSAD R6 relative à la formation du personnel désigné à la sécurité incendie

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Lieu de formation : dans vos locaux
- Délai de réponse à la demande de devis : sous 48 heures après prise de contact
- Délai moyen entre le premier contact et la formation : 2 à 4 semaines

KARUKERA FORMATION — La sécurité incendie au service de votre établissement